



## **Compte-rendu du conseil d'établissement du mardi 8 octobre 2013 de 18h00 à 20h00**

*Pour faciliter la lecture, le masculin est utilisé dans un sens générique. Il renvoie sans distinction aux deux sexes.*

*Le présent compte rendu sera mis une fois approuvé sur le site de l'école :*

*<http://icp.ge.ch/ep/etidep/> puis choisir : Etablissement Promenades/Jacques-Dalphin*

**M. Frédéric Heiz, président**

Prise du PV : S. Morandini, secrétaire

**Membres présents représentants des enseignants :** Mme Sabine Delvecchio, Mme Sabine Doessegger, Mme Beatriz Garcia, Mme Pascale Tappolet Jenny

**Membres présents représentants des parents :** Mme Isabelle Pasquier, Monsieur Romuald Payraudeau

**Membres présents représentants de la commune :** M. Damien Rochette (Service social), M. Patrick Coppex (RBS Jacques-Dalphin), M. Claudio Sabato (RBS Promenades)

**Membre permanent :** Mme Nicole Cosseron (Responsable Maison du quartier de Carouge),

**Invitée :** Mme Françoise Sütterlin (SCOP), coordinatrice pédagogique

**Excusés :** Mme Sandra Guldemann, M. Fabien Klunge (GIAP),

### **Ordre du jour :**

1. Accueil du directeur
2. Bilan de la rentrée 2013
3. Sant«e»scalade
4. Projet d'établissement : actions en cours
  - 4.1. Semaine de la lecture
  - 4.2. Atelier du Livre
  - 4.3. Bureau de la bonne conduite ou Bureau du règlement
  - 4.4. Projet pilote de la DGEO sur la cyber violence
  - 4.5. Questionnaire aux nouveaux arrivants
5. Divers
  - 5.1. Venue de Mme Paola Marchesini, directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire à un CoEt
  - 5.2. Panier de basket / Préau des Promenades
  - 5.3. Trotinettes / Préau de Jacques-Dalphin
  - 5.4. Prochaine Séance

### **1. Accueil**

M. Heiz souhaite la bienvenue aux membres du CoEt pour ce premier conseil de l'année 2013-2014 et accueille Mme Sabine Doessegger, enseignante de Jacques-Dalphin, qui prend la place de M. Miguel Filgueiras, nommé au SEM depuis juin et Mme Sabine Delvecchio qui remplace M. Patrick Bodmer, qui a pris sa retraite. Il excuse M. Fabien Klunge, représentant du GIAP.

## **2. Point de situation de la rentrée 2013**

M. Heiz fait le point sur le déroulement de la rentrée 2013. Pour la première fois un petit-déjeuner de bienvenue aux parents des 1P a eu lieu dans les deux écoles, avec l'aide des deux APE respectives. Ce premier contact entre enseignantes, nouveaux élèves et parents a eu beaucoup de succès : il facilite grandement le premier jour d'école des petits 1P et les familiarise avec leur nouvel environnement en douceur.

La rentrée s'est déroulée dans le calme. L'établissement Promenades/Jacques-Dalphin compte 347 élèves, ce chiffre est stable par rapport à l'année 2012-2013. 120 élèves se répartissent dans 7 classes à l'école des Promenades. A Jacques-Dalphin, il y a 203 élèves dans 10 classes en division ordinaire, 24 élèves en division spécialisée (3 classes) et 2 classes d'accueil avec 25 élèves.

## **3. Participation des élèves à la course de l'Escalade dans le cadre de Sant«e»scalade**

Cette année les deux écoles participent au projet SantEscalade et les inscriptions sont déjà nombreuses (environ 80 élèves). Les entraînements, qui ont commencé le lundi 7 octobre, auront lieu chaque semaine et sont encadrés par une enseignante des Promenades, Mme Nuria Ruiz et par Mme Katarina Karasyova, MDAS éducation physique à Jacques-Dalphin. Le projet soutenu par le DIP a rencontré cette année une très grande d'adhésion et les passeports délivrés pour l'occasion sont épuisés.

## **4. Projet d'établissement : point de situation des actions en cours**

### **4.1 Semaine de la lecture du 7 au 11 octobre 2013**

Dans le cadre de l'objectif no 2 du Projet d'établissement (PdE) « *Travailler sur le niveau de lecture des élèves pour favoriser leurs apprentissages dans les différentes disciplines* », les élèves des deux écoles vont travailler les textes fondamentaux que sont les fables de Jean de la Fontaine. Une exposition destinée aux parents aura lieu la semaine suivante : le mardi 15 octobre à la salle de jeux des Promenades et le jeudi 17 octobre à la salle de rythmique à Jacques-Dalphin de 16h15 à 19h00. M. Heiz souligne que pour l'instant les échos sont positifs. Mme Doessegger, qui a amené ses élèves chez Mme Hänni sa collègue qui a le même degré aux Promenades, a constaté un réel intérêt des 1P pour cette activité même s'ils ne savent pas encore lire. Le contact avec d'autres élèves sur une même thématique est très enrichissant pour eux.

Suite à une question, M. Heiz précise à M. Coppex que les deux salles ont été réservées toute la journée pour monter l'exposition même si la visite effective n'aura lieu qu'en soirée.

### **4.2 Atelier du Livre, action de l'éducatrice, en lien avec la lecture**

Mme Garcia informe le CoEt de l'avancée de l'installation d'un Atelier du Livre aux Promenades. M. Sabato va libérer la salle no 5 à cet effet et Mme Garcia le remercie de son aide. M. Heiz rassure M. Sabato en lui confirmant que ce projet ne représentera pas un surcroît de travail pour lui. L'Atelier du livre sera utilisé sur temps scolaire, sera autogéré par les enseignants et n'est pas une bibliothèque avec prêts de livres. Il y a une commission Atelier composée de Mme Garcia et de deux enseignantes de l'école des Promenades. On espère que le lieu sera fonctionnel dès avril 2014. Il demandera certainement beaucoup de travail de mise en place : plastification et étiquetage des livres entre autres.

L'éducatrice explique que c'est une action qui vise à renforcer l'envie de lire, l'égalité des chances (tous les enfants ne vont pas à la Bibliothèque municipale) et le lien famille-école. L'élève pourra également emprunter un Sac d'histoires : sac à dos avec contenant un livre dans sa langue afin qu'il puisse le lire, chez lui, avec ses parents.

Mme Garcia continue en disant que les enseignants pourront utiliser cette salle pour y organiser des animations autour du livre, des semaines du conte avec des enseignants ELCO (*enseignants langue et culture d'origine*) portugais, espagnols ou albanais comme

cela s'est déjà fait dans d'autres écoles. M. Heiz rappelle que l'ouverture aux langues est inscrite dans le PER dès la 4P, valorise la langue des enfants allophones et facilite l'apprentissage du français. Mme Doessegger ajoute que les heures à l'Atelier seront prises sur les heures de Français.

Plusieurs pistes pour doter l'Atelier en livres.

Mme Garcia a écrit à la conseillère administrative Mme De Haller Kellerhals et a obtenu un accord de principe pour un financement. La commune propose d'utiliser la somme mise à la disposition du CoEt (2000 francs par année civile), si les membres donnent leur accord. A l'unanimité, les membres acceptent l'affectation de cette somme pour l'achat de livres et à l'aménagement de ce lieu.

Mme Tappolet se demande si on ne peut pas demander aux élèves s'ils ont des livres à donner. Mme Cosseron parle de Fondations susceptibles de soutenir des projets autour de la lecture.

M. Heiz précise qu'on ne peut pas accepter dans un souci d'égalité entre écoles des dons de parents ou d'autres organismes sans demander l'autorisation à la DGEO.

Mme Pasquier se demande où est-ce qu'on peut obtenir des livres en plusieurs langues, comme l'Atelier sera aussi ouvert aux élèves en classe d'accueil ou en difficulté de Jacques-Dalphin.

La BISCO (bibliothèque scolaire) ou la BIC (bibliothèque inter-culturelle) peuvent prêter des livres.

M. Rochette dit que ce projet a le soutien de la commune et sa mise en œuvre sera facilitée (pose d'étagères, décoration) et on pourra demander à Mme Brönnimann, responsable de la Bibliothèque municipale, son avis sur les meilleurs fournisseurs.

Pour Mme Pasquier c'est une plus-value interculturelle incontestable.

### **4.3 Bureau de la bonne conduite**

Autre proposition de l'éducatrice pour améliorer le climat scolaire : instaurer un Bureau de la Bonne Conduite ou un Bureau du Règlement comme cela se pratique dans d'autres écoles, dans un but préventif. La procédure est la suivante en cas de mauvais comportement ou grosse bêtise de la part d'un élève.

- 1) Courrier aux parents les informant que leur enfant est convoqué au Bureau de la Bonne conduite. Les parents signent ce document
- 2) Entretien tripartite : l'élève, l'éducatrice et un enseignant
- 3) Document retourné aux parents que l'élève signe
- 4) Bilan

Mme Garcia utilise cette procédure aux Palettes et cela marche très bien : c'est un sas de décompression pour l'enfant, cela fait baisser les tensions dans l'école et elle aimerait avoir l'avis du CoEt pour savoir si elle peut éventuellement la pratiquer aussi aux Promenades. Jacques-Dalphin n'étant pas concerné dans l'immédiat (présence de l'éducatrice uniquement aux Promenades – école REP).

M. Rochette demande quelle est la différence avec l'usage en cours. Pour Mme Garcia c'est un outil en plus, une discussion sans le directeur dans un lieu neutre. L'élève remet en scène son acte, la solution vient de lui-même. Mme Sütterlin précise bien que l'on y discute d'un fait précis, les élèves doivent bien comprendre ce qui est reproché, ce n'est pas un tribunal, ni un lieu de médiation avec les parents.

A cet égard, Mme Tappolet rappelle que les enseignants travaillent quotidiennement sur le respect des règles sur temps scolaire et qu'il faut continuer à faire vivre la charte d'école et le règlement.

La communication aux parents, lors de la mise en œuvre de ce bureau, doit être de qualité et méritera toute l'attention de l'école.

Le débat reste ouvert.

#### **4.4 Harcèlement et cyber-harcèlement : établissements participant à un projet pilote**

Un appel à candidature a été lancé par la DGEO en août afin de trouver 3 établissements du primaire, 3 du CO et 3 du post-obligatoire prêts à prendre part à un projet pilote durant l'année scolaire 2013-2014 autour du thème de la prévention de la cyberviolence.

Un article du GHI fait référence à cette démarche (en annexe)

Trois établissements ont été sélectionnés :

- Etablissement Cropettes /Beaulieu
- Etablissement Promenades/Jacques Dalphin
- Etablissement Pinchat/Troinex

M. Heiz va rencontrer bientôt M. Lormand, directeur du SSJ, pour voir ce qui est possible. Le projet est encore très flou et M. Heiz tiendra le CoEt au courant. M. Payraudeau espère une vraie collaboration car ce thème fait partie des actions du CoEt.

M. Heiz rappelle que cette action va s'étaler sur 3 ans. Il indique aussi qu'une conférence nationale sur *les Jeunes et la Violence* aura lieu les 14 et 15 novembre prochains à la salle communale de Plainpalais.

M. Rochette a participé à des ateliers organisés par la commune sur les jeunes et l'alcool et pourra apporter sa contribution.

Mme Cosseron informe le CoEt qu'il y aura un Café des Parents à la Maison du Quartier sur ce thème au printemps. Elle donnera plus d'informations ultérieurement.

#### **4.5 Questionnaire aux nouvelles familles allophones**

Dans le cadre de l'objectif no 4 du PdE « Favoriser l'accueil et l'intégration des familles migrantes nouvellement arrivées dans l'établissement », M. Payraudeau présente une première ébauche du questionnaire que l'on pourra adresser aux familles allophones pour connaître leur ressenti.

M. Heiz remercie les parents pour leur contribution et annonce qu'il va se réunir avec Mme Sütterlin pour finaliser ce questionnaire. Mme Sütterlin insiste sur le danger que représentent les questions trop ouvertes, difficiles à traiter.

M. Heiz informe le CoEt que faire traduire le Mémento par le Bureau d'intégration des étrangers est trop cher : à 28 centimes le mot cela reviendrait à CHF 1000.- par langue. Il fera appel à des traducteurs internes à l'établissement payés à la facture.

### **5. Divers**

#### **5.1 Visite de Mme P. Marchesini**

M. Heiz informe le CoEt du souhait de Mme Paola Marchesini, directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire, d'assister à un prochain CoEt. Les membres du CoEt n'y voient pas d'objections. M. Heiz trouve la démarche intéressante : cela peut donner lieu à des échanges fructueux. Il va annoncer à Mme Marchesini la date retenue, soit le mardi 21 janvier 2014. Madame Marchesini a déjà confirmé sa venue.

#### **5.2 Panier à basket dans le préau des Promenades**

Des animateurs ont signalé à Mme Cosseron un souci. Les jeunes de la Maison du Quartier qui viennent parfois avec leurs accompagnateurs à l'Espace Grosselin voudraient bien jouer au basket dans le préau de l'école, or le filet est souvent retourné de sorte que le panier est inutilisable. Mme Cosseron fait part de son étonnement. M. Sabato explique que le panier se trouve à proximité de son domicile et donne lieu à des nuisances sonores. Il agit donc ainsi pour avoir un peu de tranquillité le soir.

M. Heiz pense que l'on peut trouver un compromis. Le préau est un lieu de vie ouvert de 16h00 à 18h00 et le panier de basket fait partie de ce lieu de vie à la disposition du public. On ne peut pas le bloquer à 15h30.

M. Coppex fait remarquer que Carouge met à disposition des jeunes beaucoup d'autres aires de jeux et qu'il comprend les soucis de son collègue. M. Sabato ne veut pas de conflits avec les jeunes s'il devait être amené à sortir pour demander d'avoir plus de calme, en fonction des heures d'utilisation. M. Heiz se demande si on ne pourrait pas demander aux travailleurs sociaux hors murs de venir faire un petit tour de temps en temps de ce côté.

### **5.3 Trotinettes à Jacques-Dalphin**

M. Payraudeau demande ce qu'il en est d'un parking à trotinettes à Jacques-Dalphin. M. Coppex avait pensé à installer deux vaubans scellés au sol. Cette question avait déjà été évoquée lors d'un précédent CoEt. M. Heiz se renseigne pour savoir ce qui est possible.

### **5.4 Prochain CoEt**

La parole n'étant plus demandée, M. Heiz clôt la séance en remerciant les membres de leur participation et annonce que le **prochain CoEt aura lieu**

**le mardi 21 janvier 2014 à 18h00.**